

Patinage Montréal

Critères d'acceptation à l'école de développement de l'été 2022

Toutes les inscriptions seront traitées en liste d'attente afin de valider les critères d'acceptation, sous la supervision du comité formé à cette fin. La file d'attente sera traitée dans l'ordre suivant, selon les groupes.

Dossier du patineur complet exigé dans Uplifter :

- Preuve de niveau (feuille de test);
- Feuille de compétition pour 2021-2022, si requis;
- Preuve de résidence à Montréal, si requis.

Critères - Groupe 1 - Pré-novice et plus et STAR 7 et plus (15 places) :

- Priorité aux patineurs du REPAM inscrits pour 8 à 6 semaines
- Priorité aux patineurs d'un club Montréal-Concordia inscrits pour 6 à 8 semaines, le patineur doit fournir une feuille de résultat de compétition de l'année 2021-2022
- En suivant les nombres de semaines choisis:
 - Priorité aux patineurs du REPAM.
 - Priorité aux patineurs d'un club de Montréal-Concordia selon la formule du premier inscrit dont le dossier est complet qui ont participé à une compétition du niveau de la catégorie en 2021-2022.
 - Priorité aux patineurs qui habitent la ville de Montréal qui ont participé à une compétition du niveau de la catégorie en 2021-2022.
- Patineurs extérieurs qui ont participé à une compétition du niveau de la catégorie en 2021-2022.

Critères - Groupe 2 – Juvénile, Pré-juvénile, Sans limite moins de 10/9 ans et STAR 4-5-6 (20 places) :

- Priorité aux patineurs du REPAM inscrits pour 6 à 8 semaines
- Priorité aux patineurs d'un club Montréal-Concordia inscrits pour 6 à 8 semaines qui ont participé à une compétition sans-limites moins de 10 ans ou moins de 9 ans en 2021-2022.
- Priorité aux patineurs d'un club Montréal-Concordia inscrits pour 6 à 8 semaines, le patineur doit fournir une feuille de résultat de compétition de l'année 2021-2022.
- En suivant les nombres de semaines choisis:
 - Priorité aux patineurs du REPAM.
 - Priorité aux patineurs d'un club de Montréal-Concordia selon la formule du premier inscrit dont le dossier est complet qui ont participé à une compétition du niveau de la catégorie en 2021-2022.
 - Priorité aux patineurs qui habitent la ville de Montréal qui ont participé à une compétition du niveau de la catégorie en 2021-2022.
- Patineurs extérieurs qui ont participé à une compétition du niveau de la catégorie en 2021-2022.

Critères - Groupe 3 – Sans limite moins de 8/7 ans, STAR 4 et moins (minimum étape 5 passée) (24 places) :

- Priorité aux patineurs du REPAM inscrits pour 8 à 6 semaines
- Priorité aux patineurs d'un club Montréal-Concordia inscrits pour 6 à 8 semaines qui ont participé à une compétition sans-limites moins de 8 ans ou moins de 7 ans.
- Priorité aux patineurs d'un club Montréal-Concordia inscrits pour 6 à 8 semaines, de moins de 12 ans. Le patineur doit fournir une feuille de résultat de compétition de l'année 2021-2022.
- En suivant les nombres de semaines choisis:
 - Priorité aux patineurs du REPAM.
 - Priorité aux patineurs d'un club de Montréal-Concordia selon la formule du premier inscrit dont le dossier est complet qui ont participé à une compétition du niveau de la catégorie en 2021-2022.
 - Priorité aux patineurs qui habitent la ville de Montréal qui ont participé à une compétition du niveau de la catégorie en 2021-2022.
- Priorité aux patineurs habitant Montréal ayant participé à une compétition sans-limites
- Patineurs extérieurs qui ont participé à une compétition du niveau de la catégorie en 2021-2022.